

DECISION DE CONCOURS DE RECRUTEMENT
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU
TOURISME
Au titre de l'année 2026

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OFFICE NATIONAL MAROCAIN DU TOURISME

- Vu le Dahir portant loi n° 1.74.16 du 12 Rabia II 1396 (12 avril 1976) relatif à l'Office National Marocain du Tourisme ;
- Vu le Décret n° 2.77.742 du 20 Chaoual 1397 (4 octobre 1977) portant statut du personnel de l'Office National Marocain du Tourisme, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la circulaire du chef du gouvernement n°24/2012 du 22 octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les Établissements et Entreprises Publics ;
- Vu la loi cadre de l'année 2026 ;

DÉCIDE

Article Premier :

L'Office National Marocain du Tourisme organise un concours pour le recrutement de neuf (09) cadres, selon les conditions précisées dans le tableau ci-après :

Intitulé du poste	Nombre	Grade	Niveau de Formation	Spécialité	Expérience
Cadre Développement RH	2	Inspecteur Divisionnaire (Échelle 11)	Bac +5	Management des Ressources Humaines	2 ans
Cadre Juridique	1	Inspecteur Divisionnaire (Échelle 11)	Bac +5	Droit des affaires	-
Cadre Marchés	1	Inspecteur Divisionnaire (Échelle 11)	Bac +5	Marketing, Commerce, Tourisme, Management de la relation client	2 ans
Cadre Marketing	1	Inspecteur Divisionnaire (Échelle 11)	Bac +5	Marketing, Communication, Tourisme, Médias	2 ans
Cadre Comptabilité	1	Inspecteur (Échelle 10)	Bac +3	Finance, Comptabilité	2 ans
Cadre Partenariats Commerciaux	3	Inspecteur (Échelle 10)	Bac +3	Tourisme, Commerce, Marketing	2 ans

Article 2 : Le concours est ouvert aux candidats

- Être de nationalité marocaine ;
- Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus à la date du concours ;
- Être titulaire de l'un des diplômes requis, délivré par un établissement de formation habilité, ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- Justifier des compétences et de l'expérience professionnelle requises pour le poste concerné.

Article 3 : Publication des résultats de présélection et convocation aux épreuves écrite et orale

Les listes des candidats retenus à l'issue de cette phase de présélection seront publiées sur le site Emploi-Public.ma, ces listes sont considérées comme convocation pour participer à l'épreuve écrite.

Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite seront convoqués pour passer l'épreuve orale.

Article 4 : Épreuves du concours

Epreuve	Durée
Epreuve écrite : portant sur un sujet en lien avec l'objet du concours	03 heures
Epreuve orale : avec le jury sur des sujets de culture générale et/ou liés à la spécialité du candidat et/ou liés au secteur concerné.	30 minutes

La date et le lieu de déroulement l'épreuve écrite seront communiqués aux candidats ultérieurement sur le site Emploi-Public.ma.

Article 5 : Dossier de candidature

- 1) Une demande de candidature adressée à Monsieur le Directeur Général
- 2) Un curriculum vitae détaillé, rédigé en français et accompagné d'une photo récente
- 3) Une copie recto-verso de la Carte Nationale d'Identité Électronique (CNIE)
- 4) Une copie du diplôme requis pour le poste concerné
- 5) Pour les diplômes délivrés par des établissements privés ou des établissements étrangers, tout document attestant de leur reconnaissance ou de leur équivalence, conformément à la réglementation en vigueur
- 6) Les justificatifs de l'expérience professionnelle exigée pour les postes concernés (attestations de travail précisant la nature et la durée de l'expérience)
- 7) Une autorisation de participation au concours, délivrée par l'administration d'origine, pour les candidats fonctionnaires.

Article 6 : Modalités de dépôt de candidatures

Les candidatures doivent obligatoirement être déposées via la plateforme électronique dédiée au recrutement : <https://concouris.com/o/onmt>

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au plus tard****29 OCT. 2026**.....à minuit.

NB :

- *Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil est systématiquement écarté ;*
- *Aucune suite ne sera donnée aux candidatures ne remplissant pas les conditions exigées ;*
- *Seules les candidatures reçues via la plateforme électronique de candidature : <https://concouris.com/o/onmt>, seront traitées.*

Pour le Directeur Général et par délégation
Sara BENABDELLAH

Directrice Ressources
et Relations Institutionnelles